

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **51 (1980)**

Heft 6: **Les cadrans solaires du Jura**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante et unième année
Paraît une fois par mois
N° 6 Juin 1980

SOMMAIRE 1. Avant-Propos du Président central (121);
2. Les cadrans solaires du Jura, D' Charles Février (122-130);
3. Chronique économique (131-132).

Avant-Propos

*«Horas non numero nisi serenas»
(Je ne compte que les heures claires)*

Cette devise latine, d'une rare élégance, se trouve comme inscription sentence d'un cadran solaire découvert aux environs de Venise, au commencement de l'autre siècle.

Cadran solaire... le plus vieux des appareils destinés à mesurer le temps... Qu'est-ce que le temps?... Quelque chose qui ne s'arrête jamais... qui continue toujours... qui n'a pas de limite!

L'homme a donc été contraint d'inventer des symboles pour se représenter, tant l'infiniment petit que l'infiniment grand, en s'emprisonnant dans le jeu des comparaisons. Ainsi, pour mesurer le temps, l'a-t-il fractionné en ères, millénaires, siècles, années, mois, semaines, jours...

Le cadran solaire semble avoir déjà été utilisé à Babylone, environ 2000 ans avant J.-C. Il se compose d'une surface de pierre, généralement horizontale ou verticale, portant une graduation qui représente les heures, et d'un «style» fixé en son centre. Le style indique les directions nord-sud; frappé par le soleil, il projette une ombre qui indique l'heure.

Pour beaucoup d'édifices, il constitue un ornement où peintres, sculpteurs, voire même savants aimaient à exercer leurs talents, ou leurs sciences.

Fidèle dans sa mission qui est de nous donner l'heure, le cadran solaire nous donne souvent encore son enseignement par sa devise peinte ou gravée.

Trésor de notre patrimoine? Sans aucun doute!

En feuilletant un jour l'organe officiel de la chambre suisse de l'horlogerie «La Suisse horlogère», j'ai eu le bonheur de lire un article excellent intitulé «Les cadrans solaires du Jura» par Charles Février.

L'ADIJ, dans le cadre des travaux de sa commission pour la protection du patrimoine de nos régions, se devait de transmettre à ses membres cette recherche sur les cadrans solaires du Jura (le nouveau canton et le Jura bernois).

Qui, mieux que Monsieur le D' Charles Février de Neuchâtel, pouvait nous donner une recherche intéressante sur ces cadrans solaires? Charles Février est un grand spécialiste dans le domaine de la gnomonique qui est l'art de les construire; il est l'auteur de nombreux ouvrages qui font références, ainsi que des recherches particulièrement intéressantes sur les cadrans solaires.

Nous remercions très sincèrement M. le D' Charles Février de nous avoir donné l'autorisation de publier dans notre bulletin «Les intérêts de nos régions» ce flash jurassien!

N'oublions pas que les cadrans solaires, pour reprendre les propres paroles de Charles Février, «constituent un trésor de notre patrimoine; ils égayaient nos demeures, nos villes, nos campagnes, y sont un élément de pittoresque et de variété! Comme tels, ils doivent être respectés, conservés et entretenus.»

Frédéric Savoye
Président central